L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR JÉROME BAYON.

MARDI MATIN, 20 MARS, 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

MAIRE.
Col. PRIEUR.

RECORDER
FELIX DE ARMAS.

Nous sommes autorisés à anoncer qu'un grand nombre d'électeurs du 4ème district soutiendront M. ANTOINE DUCROS, à la prochaine élection d'Alderman.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 20 MARS.

Le brick *Lhuila*, est arrivé du Havre à la Balise en 40 jours de traversé; mais le capitaine ayant appris qu'il ne trouverait pas de frêt à la Nlle-Orléans, doit repartir de suite pour la Havane. Ce navire n'a apporté que quelques journaux à l'adresse du négociant auquel il était consigné ici, et qui les a déposé en faveur d'un éditeur de cette ville. Partant nous ne saurions vous dire ce qu'ils contiennent, ce doit probablement vous ne nous en voudrez pas, car à l'impossible nul n'est tenu."

La malle du nord nous a apporté hier les journaux de New-York du 4 et ceux de Philadelphie du 6 courant. Ces derniers annoncent l'arrivée du navire HULL, capitaine NATHAN CROWELL, venant de Bordeaux en 38 jours de traversée; par cette occasion on a reçu les papiers de cette dernière ville du 25 et ceux de Paris du 21. Rien d'important.

Le Courier de Londres maintient toujours que l'empereur de Russie a refusé de ratifier le traité de la conférence, et qu'il a dit qu'il ne souffrira point que le roi Guillaume soit traité de la sorte.

Il paraît que M. Périer a en effet envoyé deux commissaires à Londres, pour s'assurer des intentions du gouvernement anglais relativement à la démolition des forteresses belges; et qu'il a fait de ses propositions à cet égard le sine qua non de son séjour au ministère, ainsi que nous l'avons déjà dit. Ce qui peine le plus les Anglais, dans le cas où M. Périer viendrait à se retirer, c'est qu'il leur faudrait peut-être renoncer à l'idée de faire avec la France un traité de commerce, qui serait tant à l'avantage des deux nations.

Les saisies de journaux se poursuivent à Paris avec une persévérance délirante. La *Révolution*, la *Caricature*, le *Français*, le *Mayeux*, ont été saisis à la poste et aux bureaux des éditeurs.

On dit que le général Fabre va être nommé au commandement de l'armée d'Afrique, et qu'il sera remplacé dans la Vendée par le général Solignac.

M. Charbonnier de la Garnerie, ex-capitaine du 3e. régiment de la garde royale, a été arrêté à Paris, comme prévenu d'avoir conspiré contre le gouvernement.

La *Révolution* dit que les 185 députés qui ont signé la protestation contre le mot *sujet* employé à la tribune par un ministre, ont pris la résolution de ne point paraître à un bal donné par M. Périer.

M. Sarrut, éditeur *pro-tempore* de la *Tribune*, pendant la détention de M. Marrast, a été sommé de comparaître devant un juge d'instruction, pour la publication d'un article; et après son examen, cette sommation a été changée en un mandat d'arrêt, en vertu duquel il a été écroué à Ste.-Pélagie.

Il y a maintenant 20 journaux en France, qui défendent ouvertement la dynastie déchue et demandent son rappel. En général, ces journaux se distinguent par l'ancien nom de la province dans laquelle ils s'établissent.

Des lettres de Madrid du 16 janvier, annoncent la mort de M. Salmon, ministre des affaires étrangères. Cet événement, qui dérange le *statu quo* du gouvernement espagnol, donnera lieu indubitablement à une nouvelle composition du cabinet. Les candidats qui paraissent avoir le plus de chance pour remplacer M. Salmon, sont M. d'Ofalia, ministre à Paris; M. de Labrador, ambassadeur d'Espagne à Rome, mais qui est encore à Madrid; et M. Paez de la Cadena, ambassadeur à St.-Pétersbourg. La nomination de ce dernier paraît être la plus probable, en ce qu'elle resserrait encore les liens qui unissent la cour de Madrid à celle de St.-Pétersbourg.—Immédiatement après un conseil des ministres, l'ordre a été expédié aux commandants militaires des provinces du Nord, de ne garder que les troupes strictement nécessaires pour les différentes garnisons, et d'envoyer toutes les autres dans la Gallice et l'Estramadoure. L'ordre a également été donné à Pampelune, d'envoyer deux régimens de cette garnison en Galice. L'intention de Ferdinand est d'avoir une armée sur la frontière du Portugal, prête à entrer dans ce royaume, dans le cas où l'expédition de don Pédro parviendrait à effectuer un débarquement; car en dépit des cabinets de Londres et de Paris, il est décidé à faire cause commune avec Miguel. Il y a eu de vives altercations entre M. Calomarde, ministre de la justice, et M. Salazar, ministre de la marine; par suite, ce dernier a reçu l'ordre d'envoyer sa démission.

D'après les dernières nouvelles de Buenos-Ayres, il paraît que le parti des *unitaires* ou *centralistes*, a été entièrement défait, et que la République Argentine est maintenant sous le régime fédéral.

Le général de la Madrid, le lieutenant-colonel Videla, et plusieurs autres officiers du parti des unitaires se sont réfugiés à Bolivia et dans le Chili.

Le colonel Gutierrez, commandant-général de Mendoza, a été tué dans un combat contre les Indiens Pincheira, qui avaient envahi cette province, mais ils ont été repoussés.

Le 16 décembre dernier, Buenos-Ayres a été comme enseveli sous un nuage de poussière, tel qu'il a obscurci la lumière du jour. Les habitans croyaient qu'ils étaient arrivés à la fin du monde.

COUR CRIMINELLE.

19 mars.—Henry Harris, h. de c. l. convaincu d'avoir tiré avec intention de tuer, a été condamné à sept ans aux travaux de force.

Ramon Gambee convaincu d'avoir tué Nelson Lane, second de la goëlette Pilot, et ayant été trouvé coupable de meurtre sans préméditation, a été condamné à 21 ans aux travaux de force.

John Jones, convaincu de vol, à un an aux travaux de force.

C'est, dit-on, samedi prochain que l'on doit exécuter l'arrêt de mort prononcé contre les nommés Faracho, Seureo et Hernandez.

Le bill relatif à la nouvelle BANQUE DE L'UNION, adopté par la Chambre des Représentans, est maintenant en discussion au Sénat. On pense qu'il sera adopté après quelques amendements. Le capital de cette banque sera de sept millions, lequel sera formé au moyen d'un emprunt; des livres de souscriptions, pour la somme de huit millions de piastres, divisée en actions de cent chaque, seront ouvertes sous l'inspection de cinq commissaires; pour être admis à souscrire, il faudra être citoyen des Etats-Unis et propriétaire de biens-fonds; la foi de l'Etat sera engagée pour garantie du capital et des intérêts, lesquels devront être payés par la banque au fur et à mesure qu'ils seront dûs; pour assurer le paiement du capital et des intérêts des bons donnés par les souscripteurs, ils devront fournir hypothèque sur des biens-fonds et esclaves, lots de terre et maisons, pour un montant égal aux actions pour lesquelles ils auront souscrit, les bailleurs devant être assurés contre le feu; douze directeurs seront élus parmi les actionnaires, dont six seront nommés par le Gouverneur et le Sénat; trois commissaires seront nommés dans chacune des paroisses de cet état, dont le devoir sera d'examiner et d'évaluer les propriétés des personnes qui désireront obtenir un emprunt sur hypothèque, ainsi que de celles qui désireront devenir actionnaires; l'Etat aura droit à un crédit de cinq cent mille piastres, en payant l'intérêt ordinaire, et tout actionnaire aura droit à un crédit de la moitié de la totalité de ses actions, et à mesure qu'une personne fera usage de son crédit, elle devra fournir ses billets ou obligations pour le montant de la somme à elle prêtée et en payer l'intérêt annuellement et d'avance; et la somme principale devra être payée annuellement par portions égales, de manière à ce que la dette soit entièrement éteinte à l'expiration de la 20ème. année après la passation du bill, terme fixé pour la durée de la charte. Enfin, il sera établi sept bureaux d'escompte et de dépôt comme suit: un à Thibodeauxville, un à Covington, un à Natchitoches, un à Plaquemines, un aux Natchitoches, un à Clinton et un à Vermillionville, avec un capital de $250,000 chaque."

Mr. J. Q. Adams a présenté un mémoire au congrès, au nom de plusieurs habitans de New-York, demandant que le congrès intervienne dans la discussion entre la Géorgie et les Cherokees.

Le *Hope*, capitaine Roals, parti d'ici le 5 décembre, est arrivé à Liverpool le 19 février. Il a éprouvé de forts coups de vent dans sa traversée, et a été obligé de jetter une partie de sa cargaison par-dessus bord.

MÉLANGES.

LE MARCHAND DE MOUTONS, CHARLES X ET LES CANARDS.

Un marchand de moutons avait un étang; dans cet étang il y avait des canards.

Or, dans le même temps, il y avait en France un roi nommé Charles X, qui était un très-excellent prince, renommé par le tirant de son fusil, le nez de ses chiens, la capacité de sa gibecière, et la grâce toute fait chevaleresque avec laquelle il tirait les bécasses au vol. Les autres animaux prenaient plaisir à se faire tuer par un si grand roi. Un canard fut volatile a l'humeur sauvage, eut seul osé se révolter. Le roi le poursuivit jusqu'au bord d'un étang (c'était l'étang du marchand de moutons.) La pauvre bête y trouva un asile; Charles x fut mouillé jusqu'aux os. Le canard disparut dans les joncs. De sorte qu'on repêcha le roi.

Quand il se vit séché, Charles redemanda son canard. Les courtisans s'excusèrent de leur mieux, rejetant la faute sur les joncs, assez ennemis des plaisirs de sa majesté pour protéger le coupable volatile. Le roi daigna ne pas faire mettre le feu à l'étang, par la raison que l'étang se trouvait être dans l'eau.

"Quel est le propriétaire de ces joncs, de cet étang, de ce canard? dit-il.—Un marchand de moutons, sire.—C'est étonnant, pensa le roi. Faites venir cet heureux coquin.—Le canard?—Le marchand de moutons."

Un homme vint qui salua le roi comme un premier venu.

"C'est étonnant, pensa de nouveau sa majesté; mais alors qu'il n'a pas du tout l'air d'un marchand de moutons!"

Un grand-veneur fit observer à son auguste maître que cet homme était retiré du commerce depuis plusieurs années.

"C'est un peu moins étonnant, ajouta le roi."

L'homme salua pour la seconde fois, et dit:—Sire, vous avez désiré me voir; que puis-je faire pour votre service?—Le roi sans l'écouter: Vous êtes le propriétaire de cet étang?—Oui, sire.—Votre étang me plaît.—Charmé..........J'aime la chasse.—Aux poissons?—Aux canards sauvages, monsieur. Votre étang me semble abondant en cette sorte de gibier; je viens d'en apercevoir un, et cela me décide. Vendez-moi votre étang.—Pour un autre, sire, cette propriété ne vaudrait que quinze mille francs, mais pour vous qui êtes roi, et à cause de la circonstance du canard, cela vaut un peu plus. Tenez, faites-moi compter trente mille francs, et c'est un marché fait.—C'est donc quinze mille francs le canard? Cela me paraît un peu cher.—Le canard, sire! mais dites donc les canards; car, j'y pense, il y en a peut-être vingt! Pardieu, j'allais faire là un bon marché! Un moment, sire. S'il est vrai que mon étang vous convienne....—Un peu.—Et que vous aimiez la chasse aux canards........—Beaucoup.—Eh bien, sire, mon étang est à vous pour quatre-vingt mille francs, ni plus ni moins.—C'est trop.—Comme il vous plaira."

Et là dessus le marchand de moutons lui tourna le dos. Au même instant une volée de canards sauvages vint s'abattre au-dessous des vernes qui bordaient l'étang.

"Ah! ah! fit Charles X. Monsieur le marchand de moutons! monsieur le marchand de moutons!"

L'homme revint: il avait entendu le roi et vu les canards.

"Vous êtes décidé, sire?—Oui.—Quatre-vingt mille francs?

—Je vous les donne.—Mais il y a encore une petite difficulté, sire.—Laquelle?—Ma femme ne sera peut-être contente si.....—Si vous vendez votre étang?—Si je n'ai pas la croix d'honneur, sire."

Le roi le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur.

Supposez maintenant que Charles X fût encore sur le trône, que le marchand possédât un autre étang, que le roi y poursuivît un second canard, et que pour posséder ce second canard sa majesté très-chrétienne eût envie de posséder ce second étang. Qu'arriverait-il? Que le marchand de moutons, déjà nommé chevalier de la Légion-d'honneur, serait incontestablement fait pair de France. Pourquoi non.

Ainsi vint la fortune des de Luynes, nobles et connétables de France pour avoir su dresser des oiseaux. Sans Louis XIII, ce n'est pas si vieux.

Honneur à la noblesse qui vient de ciel! Respect aux canards! (*Figaro.*)

LE BOIS FLOTTÉ DU MARÉCHAL SOULT.

Nous sommes loin de blâmer les économies générales; il faut économiser sur les traitemens des grands et sur celui des petits, tondre le superflu partout où il déborde. Il convient que la Parque allonge et serre indistinctement ses ciseaux. Et vous verrez qu'après avoir ôté un plat du service des chefs, un bout de chandelle à l'employé, on viendra à la tribune vous exprimer avec satisfaction qu'on a besoin d'un crédit supplémentaire de vingt millions.

C'est le sort de chaque session législative. Chacune nous vaut dix ou douze discours sur le besoin généralement senti d'économie, et chacune se clot par le vote d'un budget considérablement plus enflé que l'année précédente.

Au moyen de ce conflit, des esprits profonds se donnent le plaisir mathématique de calculer combien il faudrait de temps pour compter le budget réduit en pièces de cent sous, d'autres en pièces de six-liards, d'autres combien il prendrait d'espace de Dunkerque à St.-Jean-Pied-de-Port. Joies innocentes qui éclairent le gouvernement, qu'il ajoute des centimes additionnels au personnel, et quelques lieues de plus à l'espace qu'occupent les pièces de six-liards.

Comme on pourrait l'ignorer, si l'on en jugeait par les résultats, nous apprendrons à nos lecteurs qu'il existe à Paris une commission chargée des économies. L'hiver approchant, la commission a décidé qu'elle se transporterait dans les lieux soupçonnés de prodigalité entretenue aux frais des contribuables; qu'elle s'y rendrait avec la jauge, le compas et les mouchettes, afin de mesurer de Madère dans la hauteur inconstitutionnelle des gâteaux de Savoie, dans la combustion inconsidérée des bougies.

Nous ne dirons pas toutes les sages remontrances qu'elle a faites et les salutaires leçons qu'elle a données à un chef du contentieux de la guerre, qui, à la prodigalité condamnable de couper le pain des deux côtés, d'avoir deux plats de légumes au lieu d'un à son dîner, de permettre à ses commis de doubler trois fois la longueur voulue à la fente des plumes du gouvernement. Le chef de bureau a reconnu son erreur. Dans la journée, il a obtenu une gratification de trois mille francs pour un service extraordinaire.

Vers les dix heures, moment solennel où les administrations se remplissent, et qu'il est facile de prendre en flagrant délit le superflu sur les habits râpés, les figures hâves, les mains indigos, les bottes éculées, et la courbe dessinée des commis à quinze et dix-huit cents francs, la commission s'est mise en route, et toujours par système d'économie, montée dans un équipage de louage.

Ce jour là, elle était décidée à frapper un grand coup, à acculer les dieux pour effrayer les hommes. Le dieu était absent; je veux dire, le maréchal Soult, car c'est à son ministère qu'était descendue la commission.

La commission compta les têtes de commis du bout de la canne, ouvrit les armoires, et apprécia la quantité d'encriers, de sonnettes, de salières, de tranchoirs; descendit à la cave et sonda les tonneaux, mesura la largeur par la largeur pour éviter la crue des bouteilles, les mânes du Champagne qui dormait dans le sable, fourra le doigt dans le beurre, les pieds dans le charbon, bouleversa le système des provisions, et se contenta d'avoir à rapporter plus de taches d'huile et de farine que de nouveaux rapports, elle parcourut successivement chaque étage jusqu'au grenier.

Il est juste de dire, pour la réputation du sommelier, du panetier, du maître-d'hôtel, et du chef du bureau de la guerre, que rien ne fut à reprendre dans leurs départements; tonneaux et commis, liquides et secrétaires, solides et gouvernantes, la toise économique ne fut arrêtée nulle part.

Tout-à-coup un membre plus ardu s'écrie: "Le feu de ce foyer est un volcan, une fournaise, un hécla, un étouffant la prodigalité dans la profondeur des fourneaux! Est-ce ainsi qu'on se chauffe sous un gouvernement populaire!"

Le premier commis, en se brûlant les bottes, soutint que le froid était vif depuis quelques jours.

"Vif, monsieur! En France, l'hiver ne commence que le 21 décembre. Vous êtes loin du compte. Voyez le calendrier grégorien!"

Le second membre de la commission fut de l'avis du premier, le troisième pensa comme le second; les autres se plurent à se rallier à l'opinion des préopinans.

Et tous dirent en chœur: "C'est un hécla, un enfer, une fournaise. Le peuple a faim, messieurs.

—Nous aussi, répondit à voix basse un expéditionnaire; mais le chauffer n'est pas manger.

—Voyons, ajouta la commission, quel est ce bois? est-ce du bois neuf, du bois vieux, du bois vert, du bois flotté?

—C'est du bois flotté.

—Sinécuristes que vous êtes! vous brûlez du flotté; le bois flotté sous un gouvernement populaire et à bon marché! le bois flotté qui brûle comme une douairière. Nous ne sommes plus sous le régime du bon plaisir. Messieurs, brûlez du vert, et donnez-nous les pincettes!

Qu'est-ce à dire? écrivons, messieurs, que dans le département de la guerre on brûlait seulement du bois flotté, mais encore qu'on le scie en deux traits. En deux traits! Vous ne songez pas, messieurs; les éclats passent dans les cheminées. En deux traits! Mais le pays boisé de la France est anéanti. Nous n'avons encore votre provision de bois pour l'hiver, messieurs!

—Cordons, nous autres! cordons, messieurs.

—C'est effrayant! En vérité, messieurs, sous un roi-citoyen, cinquante voies de bois flotté!

Nous allons en écrire au maréchal.

"Maréchal,

"La commission dont nous sommes les membres a découvert que dans votre département on brûlait beaucoup trop de bois flotté; elle ajoute qu'elle a encore eu le regret de voir ce bois scié en deux traits; il vous appartient de mettre un terme à de semblables prodigalités.

"Agréez, etc."

Toujours exact, le maréchal a répondu, dit-on, de sa main:

"Messieurs,

"Il faut que j'organise une armée, que j'en remplisse les cadres, que je reconstitue un matériel immense; à ces travaux dont l'importance vous est connue, je joins quelquefois des séances très-longues et très-fatigantes aux deux chambres; en me levant à quatre heures du matin et en ne me couchant qu'à minuit, c'est à peine si je puis répondre aux demandes des solliciteurs et aux exigences de mon portefeuille de ministre de la guerre: cependant, dès que l'armée sera constituée, que les chambres seront closes, que les solliciteurs ne m'assiégeront plus, je vous promets de veiller à l'économie de mon hôtel et de corder mon bois!

Une telle réponse était un véritable scandale pour la commission; il était impossible de la conserver au dossier.

La commission est allée chez le maréchal, et lui a exprimé le désagrément pour elle d'avoir à constater dans un procès verbal une semblable réponse.

"Eh bien, a répondu le maréchal, écrivez-y que je suis fâché de vous avoir dit que lorsque l'armée serait constituée, que les solliciteurs et mes travaux me laisseraient quelque loisir, je songerais à corder mon bois."

La commission chargée des économies est allée dîner aux Frères provençaux. (*Figaro.*)

CANDIDATS COMME ALDERMEN.

1er. District:
MARC LAFITTE, M. MORGAN.
2ème. District
FELIX LABATUT.
3ème. District
DR. THOMAS.
4ème. District:
ANTONIO DUCROS, E. A. CANON.
5ème. District:
A. SUARES, JOHN CUDBERTSON, ML. AMBRY.
6ème. District:
J. S. PETERS.
7ème. District:
J. M. BACH, L. A. MORAUD.
8ème. District
B. BAUDIN, J. M. REBOULA.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Humphrey, Pennington, Havre, L H Gale.
Brick Ajax, Smith, Norfolk, J W Zacharie & co.
Brick Premium, Young, Baltimore, L H Gale.
Brick Aurora, Butto, Havane, W Tuffs & co.
Brick Antelope, Leaberry, Providence, L H Gale.
Brick Roque, Seaver Marseilles, L H Gale.
Gol. Tepeyac, Corsayar, Brassos, St. Jago, Lizardi frères.
Golt. Mexico, Hutton, Mobile, E Thompson & Co.
Golt. Isabella, Lee, Mobile, T Toby.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Post Boy, Martin, des passes, avec les golts. Tamaulipas, Nelson, Eliza Williams, Matamoras et sloop Splendid.
Golt. Tamaulipas, Davis, des Attakapas.
Golt. Nelson, Fowler, du Texas.
Golt. Columbia, de Apalachicola.
Golt. Matamoras, Noyes, de Matamoras.
Sloop Splendid, Smith, de la Mobile.
Partis hier soir, le Huntress, avec le navire Humphrey, et le brick Avis.
Le Pilot, Riddle, avec les bricks Rogue et Antelope, et les golts. Isabella et Baltic.
Bateau à vapeur Paul Clifford, Gordon, des Opélousas, avec du coton, sucre et mélasse.
Bateau à vapeur Telegraph, Lessent, du Bayou-Sarah, avec du coton.
Bateau à vapeur Creole, Woods, de Vicksburg, avec du coton.

EN RIVIÈRE.

Sloop North America, Curtis, de la Grand-Ile.
Golt. Prévoyante, Francis, de la Grand-Ile.

MEMORANDA.

Liste des bâtimens annoncés au Havre, le 20 Janvier, pour la Nlle.-Orléans—Navires Tecumseh, Siddou; Marengo, Wood; Gen. Baxter; Champion, Patten; Ganges, Snow.

L'Aimable-Marie, partie d'ici, est arrivée à Portsuits le 17 février.

Arrivé d'ici à Liverpool, 18 fév. le Niagara.

MR. C. LANUSSE, étant sur le point de s'absenter du pays laisse Mr. A. Prieur, chargé de sa procuration générale. Les personnes qui ont quelques réclamations contre lui sont priées de se présenter immédiatement rue Royale No. 104, chez MM. Toyes & Co. 20 mars—3.

Bureau de la Presse-à-coton à vapeur, N. ORLÉANS, 20 mars 1832.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus, par le présent, que par une résolution du Bureau des Directeurs, le huitième paiement du dixième du montant de leurs souscriptions sera dû dans trente jours de cette date, à la Banque de l'Etat de la Louisiane.
20 mars—3 WM. HUDSON, secrétaire.

30 BARILS vieux whiskey de Monongahela, à vendre par 20 mars DUCROS & MORPHY.

CUIRS SECS, à vendre par
20 mars YORKE, MACALESTER & CO.

ON a besoin d'un commis connaissant bien la ville, qui soit actif et intelligent. Il serait employé exclusivement aux affaires d'une ligne de paquebots. Adresser les demandes par écrit, à la boîte No. 58, de la Poste. 20 mars

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu JOHN FORD, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire du dit défunt ne serait point homologué.
Par ordre de la cour.
20 mars MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Vendredi, 20 avril 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Chelanie Fleurian, décédée épouse de Mr. L. R. Charbonnet; Un lot de terre, situé au faubourg Delor, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gaiennié, et ayant 30 pieds de face à la première, sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière. Un autre lot de terre, attenant au précédant sur la rue Tchoupitoulas, et ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; Un autre lot de terre, attenant aux deux précédents sur la ligne du fond, et ayant 40 pieds de face à la rue Gaiennié sur 160 pieds de profondeur; le tout mesure française.

Conditions: un quart comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par Félix de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs. 20 mars

CHANGEMENT DE DOMICILE.

FREDERICK FREY & CO. ont transporté leur comptoir au No. 69, de la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti. 19 mars—3

200 SACS café vert de la Havane, récemment reçus, à vendre par THAYER, HURD & CO.
19 mars rue des Magasins, No. 20.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre,

Chataignes, Noix et Noisettes; Thon mariné, Olives farcies, Champignons, Pâtés de toutes espèces, Saucissons de Lyon et de Marseille; Truffes à l'huile, Lentilles, Moutarde de Maille et de Londres; 20 caisses Limons frais; 800 boîtes Sardines, à l'huile et au beurre en boîtes et en demi boîtes, de Nantes et de Lorient, Amandes à la princesse, coque tendre; 1200 Pinters ouvrarts; Absynthe, Eau verte cristalisée, Kirshwaser, Marasquin de Zara, Ratafia de Grenoble, Curaçao de Hollande, et autres liqueurs assorties; Fromage de Gruyère, de pâte grasse, de Goslien, de croûte rouge 100 caisses et demi-caisses Raisin en grappes; Vin en caisses, diverses qualités.

Ils ont aussi en magasin: Sucre, café blanc de batterie, chandelles de suif, saumon et tous les articles qui concernent la groserie, qu'ils vendront en gros et en détail.
19 mars CLAPIER & MICOU.

AUJOURD'HUI
GARANTI PAR LES PAQUETS.
LOTERIE
DE L'ÉGLISE FRANÇAISE
EVANGELIQUE,
AUTORISÉE PAR L'ETAT DE LA LOUISIANE.
CLASSE EXTRA, No. 11.
Le Tirage aura lieu Mardi prochain, 20 Mars 1832.
E. MALCOLM,
Directeur et propriétaire d'après l'acte qui autorise la dite Loterie.
36 NUMÉROS—6 NUMÉROS TIRÉS.
GROS LOT.
10,000 PIASTRES!!!

1 LOT DE	$10,000	6 LOTS	DE	$200
1 " "	3,000	12 "	"	[illegible]
1 " "	1,500	18 "	"	50
1 " "	1,200	60 "	"	40
1 " "	1,000	180 "	"	25
1 " "	250	180 "	"	20
6 " "	500	2340 "	"	8
6 " "	400	15660 "	"	4
6 " "	300			

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers $4, demis et quarts en proportion. Les paquets de $40, de douze billets entiers ne gagnent pas moins de $21. Les autres en proportion.
S'ADRESSER AU
BUREAU DU DIRECTEUR,
15 mars Rue de Chartres No. 60

ON voudrait acquérir à des conditions avantageuses pour y construire de suite un établissement, UN VASTE TERRAIN qui ne soit pas trop humide; l'emplacement est indifférent, pourvu qu'il se trouve dans la circonférence comprise entre le Bayou, Remparts, Chemin du Bayou, et Champs-Elisées, ou la partie sèche des cyprières à droite du chemin qui va du Rail-Road au pont du Bayou.
S'adresser au bureau de cette feuille.
19 mars—4

ON a besoin d'un navire de 600 boucauts, s'adresser rue St. Louis, No. 22. 19 mars

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $6. 75 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 48 onces de pain pour un escalin.
17 mars D. PRIEUR, Maire.

AMANDES.—20 sacs, récemment reçus par le navire Tennessee, à vendre par
17 mars WM. G. HEWES, rue du Camp.

WHISKEY.—24 barils vieux Whiskey de Monongahela, 20 demi-barils dito, en débarquement du bateau-à-vapeur Henry Clay, à vendre par
TOURNE & BECKWITH,
17 mars Nouvelle Levée, No. 15.

M. ELISEE HOVEY est prié de se présenter chez M. F. Perret, rue Toulouse, No. 62.
17 mars

VITRES.—300 demi caisses de VITRES assorties, de 8 sur 10, et 10 sur 12, de Philadelphie, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
17 mars

A VENDRE.—UNE NEGRESSE créole du pays, âgée de 23 ans, et sa fille âgée de 4 ans; cette négresse est cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et servante de maison. Si elle n'est pas vendue d'ici au 22 de ce mois, elle sera mise à l'enchère ce jour-là, à la Bourse. S'adresser à l'encoignure des rues Bienville et Bourbon, Nos. 99 et 64.
16 mars—3

UN FORGERON, qui entend bien sa partie, demande de l'emploi en ville ou à la campagne. S'adresser pour plus ample information, à M. Dupré, rue Conti, No. 31. 16 mars—3

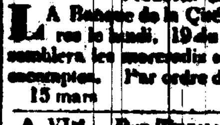

PERDU OU EGARE.—Un petit CHIEN de la Havane, à longue soie blanche, ayant un trou à chaque oreille. Quiconque le ramènera au bureau de cette feuille recevra une récompense honnête.
16 mars—5

BANQUE DE LA CITE,
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1832.

LA Banque de la Cité commencera à faire des affaires le lundi, 19 du courant, et la Direction s'assemblera les mercredis et samedis, pour s'occuper des escomptes. Par ordre de la Direction.
15 mars R. CLAGUE, Caissier.

AVIS.—Don THOMAS DE LA VEGA, membre honoraire et de mérite de l'Académie Royale de St. Fernando, de Madrid, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de s'établir dans cette ville, où il se propose d'enseigner le DESSIN, LA PEINTURE en miniature et à l'huile, ainsi qu'à faire des portraits dans tous les genres. Les personnes qui désireront l'occuper à cet effet, voudront bien s'adresser au Café de la Légion, rue Condé, entre Dumaine et St. Philippe. 16 mars—6

AVISO.—Dn. TOMAS DE LA VEGA, académico de honor y mérito de la Real de Sn. Fernando, en Madrid, tiene el honor de anunciar al público que, habiéndose establecido en esta ciudad, se ocupará en enseñar el DIBUJO Y PINTURA en miniatura y al óleo, y en hacer RETRATOS de todas clases. Las personas que gusten ocuparlo para estos objetos se servirán acudir al Café de la Legion, calle de Condé, entre Dumaine y Sn. Felipe.
16 de marzo

WM. FADEUILHE & CO. Marchands tapissiers, rue de la Douane, No. 48, ayant acheté le fond de M. West, tapissier, l'ont augmenté d'un large et riche assortiment de papiers et bordures pour appartements, ainsi que franges et galons en soie, ornements dorés, pour confectionnement de rideaux et draperies de salon, récemment importés de Paris.

Le sieur Wm. Fadeuilhe, par son expérience des grands travaux qu'il a exécutés à Paris, et depuis quelques années, à Washington, capitale des Etats-Unis, sollicite l'encouragement des dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des environs qui auraient besoin de faire faire des rideaux et draperies, tapis, soffas, chaises, berceuses, ainsi que tout ce qui appartient à la partie du tapissier; les personnes de la campagne qui auraient besoin de matelas en crin et en mousse, ainsi que lits de plume et tout ce qui appartient à la partie de tapissier en général, sont priées de venir à notre établissement, où nous sommes déterminés de vendre à un prix modéré. Référence, MM. Albin Michel, vice-consul de France; Dominique Bouligny; Carleton; W. Montgomery; Jaudon, caissier de la banque des Etats-Unis. 15 mars—1m.

LETTRES de Change sur New-York, Boston la France et Londres, à vendre par
13 mars THEO. NICOLET & CO.

363 sacs CAFÉ fin vert, de la Havane, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.
12 mars rue Royale, No. 117.

TOILE A VOILE de la manufacture renommée de Crooks, la même qui est employée dans la marine des Etats-Unis, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
12 mars rue Royale, no. 117.

81 BALLES FOIN de première qualité, en débarquement du navire Creole, de New-York, à vendre par 15 mars FOSTER & HUTTON.

SUCRE.—142 boucauts qualité supérieure, sur une habitation, à un mille au-dessous du Détour, côté droit du fleuve, à vendre par
13 mars DUCROS & MORPHY.

ON a besoin de 15,000 gallons de Mélasse à prendre sur des habitations. S'adresser au No. 13, rue du Camp. 6 mars

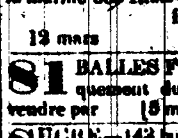

EPAVE.—Il a été conduit à l'écurie rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre, le 2 de ce mois, une JUMENT alezane, ayant le pied gauche de derrière blanc. Elle n'a ni marques ni étampe. Le propriétaire est requis de venir la réclamer, en payant les frais. 8 mars—3

A VENDRE.—117 sacs CAFÉ de la Havane, première qualité. S'adresser à
J. CHALARON,
20 fév—☞ rue Royale

VIOLONS & GUITARRES.

RECU et à vendre par les soussignés, à des conditions raisonnables, un assortiment de Guitarres faites expressément pour le pays; 2 douz. violons de qualité supérieure. E. JOHNS & CO.
Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 7 mars.

60,000 TUILES reçues par le navire Woodbury, à vendre par
8 mars A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR NASHVILLE, CINCINNATI, LOUISVILLE et ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Morehead, ayant une partie de son frêt, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à TOURNE & BECKWITH,
20 mars Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR PITTSBURG.

Le beau bateau à vapeur neuf, SENATOR, capitaine Green, est maintenant en chargement, et partira pour le port susdit. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
20 mars YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le beau bateau à vapeur fin marcheur le PHILADELPHIA, capit. Pennywit, ayant une partie de son chargement engagée, partira pour les ports ci-dessus Jeudi prochain. Pour le reste du fret, ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY,
19 mars rue du Camp, No. 31.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau-à-vapeur de première classe CALEDONIA, capitaine HALL, ayant une partie de son chargement engagée, sera expédié pour les susdits ports. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
19 mars YORKE, MACALESTER & CO.

A FRETER.

Le beau brick MARGARET, capitaine Lord, peut porter environ 300 boucauts de sucre, s'adresser à WM. G. HEWES,
20 mars rue du Camp, No. 9.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick HERMOSA HAVANERA, capitaine ASTRUY, partira pour le susdit port cette semaine, s'adresser à
THAYER, HURD & CO.
19 mars rue des Magasins, No. 20.

POUR BORDEAUX.

Le navire Français LISE & AIMEE, capitaine MOULINET, partira pour le dit port, le 15 avril prochain, pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Place d'Armes, ou à
10 mars V. ROUMAGNE.

POUR NEW YORK.

Le beau navire TRITON, capitaine PARSONS, maintenant en chargement, partira le 22 du courant; pour fret ou passage s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
10 mars FOSTER & HUTTON.

POUR LA MOBILE (*Paquebot régulier.*)

La goëlette neuve LOUISIANA, fine voilière et doublée en cuivre, capi. A. SMITH, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au Bassin, ou à
TOURNÉ & BECKWITH,
10 mars Nouvelle Levée, no. 15.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire fin voilier, HELVETIA, capitaine MIXON, partira positivement le 1er. avril. Pour frêt ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
13 mars THEOD. NICOLET & CO.

POUR BALTIMORE. (passage seulement.)

Le beau brick INDUS, doublé et chevillé en cuivre, capt. JONES, partira dimanche prochain, 17 du courant, ses de bonnes cabannes, et peut accommoder 10 ou 12 passagers; s'adresser à bord, entre les rues de la Douane et Bienville, ou à
HARRISON, BROWN & CO.
14 mars rue Royale, No. 117.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot SWAN, capit. SNELL, ayant deux tiers de son chargement engagés, peut recevoir l'équivalent de 150 à 200 boucauts de sucre, sur la rôte; on préférerait aller les prendre au-dessous de la ville. Ce brick sera expédié dans 4 ou 5 jours. Pour frêt, s'adresser à
SAMUEL P. MORGAN & CO.
13 mars encoignure Gravier et du Camp.

POUR LA MOBILE.

Le joli brick fin voilier, AVIS, capitaine McLEAN. Pour frêt, devant partir sous peu, s'adresser à
13 mars THEO. NICOLET & CO.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot régulier BOURNE, capt. Benthall, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la Douane, ou à
10 mars HARRISON, BROWN & CO.

A VENDRE.—Cette belle propriété du faubourg Ste. Marie, connue sous le nom de *Presse à Coton de Hiller*, faisant face aux rues Tchoupitoulas, Poydras et des Magasins; il y a sur cette propriété de vastes bâtimens en briques, solidement construits, et si l'acquéreur désirait faire des changemens dans leur distribution, on peut prendre de ces bâtisses, une quantité prodigieuse de bois excellent, propre à faire de nouvelles constructions. La cour et tous les passages sont pavés avec des pavés ronds.

La situation de cette propriété au centre de la partie de la ville la plus florissante, mérite l'attention de ceux qui tiennent aux localités. Sa proximité de l'endroit où tous les bateaux-à-vapeur viennent amarrer, lui donne une position d'autant plus avantageuse, qu'au fur et à mesure que le commerce augmente les positions deviennent plus rares. La proximité à laquelle elle se trouve du fleuve, et le bon état dans lequel se trouve la rue Poydras, lui offrent un avantage incomparable, que d'autres presses ne peuvent avoir, vu la difficulté des charrois dans les autres rues, circonstance qui, due aux obstacles insurmontables qu'éprouvent nos améliorations municipales, fait que cette propriété est plus convenable qu'aucune autre pour la réception ou l'expédition de la quantité immense de denrées qui abondent ici.

Et si on ne voulait pas suivre le même genre d'affaires, on pourrait en y entreprenant quelqu'autre chose, contribuer à l'accroissement de cette partie de la ville déjà embellie par les bâtisses superbes qu'y élèvent la Compagnie du Canal, et qui se trouvent dans un voisinage immédiat.

Cette propriété sera vendue suivant le plan fait par L. Breingler, qui sera exhibé à la Bourse, Lundi 2 d'Avril, si elle n'est pas vendue à l'amiable.

Pour plus amples informations relativement aux conditions, et à la livraison, s'adresser sur les lieux ou à leur magasin d'encan, rue St. Louis. 15 mars—16

AVIS.—La collecte des Taxes d'Etat dans la paroisse d'Orléans, pour l'année 1831, commencera dans trente jours de cette date.
15 Mars 1832. F. GARDERE.
16 mars—3 Trésorier de l'Etat.

RECU et à vendre par les soussignés, un nouvel approvisionnement de plumes de Perryens, cire à cacheter Irlandaise, rouge et noire, do. do. Allemande, 1ère. qualité. E. JOHNS & CO.,
Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 15 mars.

VINS vieux de Médoc, en barriques, dans le pays depuis un an, marque J. H. Beyerman, quelques douzaines Champagne mousseux de très bonne qualité; aussi chemises et pantalons pour nègres, à vendre par.
14 mars—5 J. M. FORTIER.

B. BUISSON, voyer de la paroisse Jefferson, tient un bureau rue de Chartres, au coin de celle du Canal, au-dessus du magasin de M. John Pendergast; et un autre, rue des Pacaniers, faubourg des Religieuses, où il recevra les ordres qu'on voudrait lui donner, soit pour des plans, soit des arpentages.
9 mars—1m.

AVIS.—Le soussigné, étant sur le point de partir pour France, donne avis au public, que pendant son absence, son neveu, M. A. DELPIT sera chargé de la gestion de ses affaires.
7 mars—15 J. DELPIT.

A VENDRE,

Cette jolie MAISON A ÉTAGES, située à l'encoignure des rues de l'Esplanade et Levée, ainsi que l'autre qui n'en est séparée que par un corridor, située aussi rue de la Levée. Si d'ici au 14 du mois prochain ces propriétés ne sont pas vendues à l'amiable, elles seront criées le même jour, à midi, à la Bourse Hewlett.
6 mars—☞ BAPTISTE AZARETTO.

REMEDE DU DR. LEROY.—Le soussigné vient de recevoir par le Salem, un assortiment de purgatif et vomi-purgatif du Docteur Leroy, garanti véritable et venant directement de la pharmacie de "Lequoy Cottin" à Paris les personnes qui tiennent à avoir le véritable remède de Leroy sont invitées à venir examiner celui-ci. F. P. DUCONGÉ,
21 fév encoignure Conti et Chartres.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, Samedi, 24 mars, à la Bourse, à midi précis, 8 superbes lots de terre situés rue de Poydras, entre les rues Urania et Polymnia, dans l'Ilet 76 et désignés conformément au plan dressé par B. Buisson, par les nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, et 8, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face sur 167 pieds 11 pouces de profondeur, ces lots de terre sont avantageusement situés près de la maison de campagne de Mr. Longpre, les terrains sont parmi les plus élevés du faubourg et n'ont jamais été couverts par les eaux lors des crevasses. Ils présentent la plus grande avantages aux personnes qui désireraient pendant l'été se mettre à l'abri des maladies contagieuses.

CONDITIONS de la vente, 6, 12 et 18 mois en billets endossés à la satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente aux frais des acquéreurs seront passé par-devant Louis H. Féraud, not. pub. en cette ville 20 mars.

PAR ISAAC L. M'COY.

AUJOURD'HUI. 20 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu,
DEUX ESCLAVES,
Lilas, âgé d'environ 31 ans, nègre de champ; Fanny, sa sœur, âgée d'environ 11 ans, ils sont depuis 2 ans dans le pays, et sont pleinement garantis. Conditions: 6 mois de crédit. 20 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

MERCREDI. 21 du courant, à 5 heures, à la Presse à Coton de la Levée, au-dessous de la ville, il sera vendu,
28 BALLES DE COTON,
endommagées et vendues pour compte de qui il appartiendra. Condition comptant. 20 mars

PAR T. MOSSY.

MARDI. 20 du courant, à son magasin d'encan, il sera vendu 100 colis marchandises sèches anglaises, convenables pour la saison. Il y a des catalogues tout prêts, et on peut examiner les marchandises, aujourd'hui au magasin d'encan. 19 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

MERCREDI. 21 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu,
UNE MAISON ET UN LOT DE TERRE.
situés dans le faubourg Ste. Marie, le dit lot mesure 38 pieds 6 pouces de face, sur la rue St. Pierre, et 84 de profondeur; la maison consiste en 4 appartements, une cuisine, etc. etc.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 19 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 22 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, un TERRAIN de prix, et les édifices qui s'y trouvent, situés au faubourg de l'Annonciation, dans l'îlet borné par les rues de la Course, Robin, Colisée et des Magnolias, ayant 63 pieds 11 pouces de face à la dernière rue, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur, mesure américaine. Les édifices consistent en une maison neuve en briques, de 30 pieds sur 20; elle a un étage qui n'est pas encore terminé; un jardin bien cultivé en arbres fruitiers de toute espèce.

On vendra en même temps, une quantité de planches, qui se trouvent sur le terrain.

On exposera le plan à la Bourse, avant la vente.

Conditions: Moitié comptant, et le reste à un an, en billet endossé à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs. 19 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 22 du courant, il sera vendu à la Bourse, à midi, quatre TERRAINS de valeur, avec les édifices qui s'y trouvent, dont deux font face au cercle de Tivoli, et les deux autres, joignant par derrière, ont leur façade à la rue des Naïades, et ne sont qu'à une trentaine de pieds du cercle; savoir:

Le Lot No. 1 mesure 32 pieds 8 pouces à la rue des Naïades, sur une profondeur de 140 pieds, et 35 pieds 2 pouces: le No. 2, contigu, est de la même dimension et est près du cercle; le No. 3 est d'une forme irrégulière, et a 41 pieds 2 pouces de face au cercle de Tivoli, sur une profondeur de 96 pieds 10 pouces sur la ligne qui la divise de la propriété Reynolds, et 131 pieds 4 pouces sur la ligne opposée; il a une profondeur de 39 pieds 6 pouces d'un côté, et 43 pieds 1 pouce de l'autre, 61 dans le fond. Les édifices consistent en une bonne maison en briques, avec une galerie derrière et devant.

Le No. 4, contigu, est aussi d'une forme irrégulière et a 26 pieds de face au cercle de Tivoli, sur une profondeur de 300 pieds, et 51 pieds 10 pouces dans le fond, comme on le verra plus amplement dans le plan exposé à la Bourse. Il s'y trouve une maison à étage, en bois propre à faire un logement de domestiques, aussi, un hangard, trois puits et deux citernes.

Il sera vendu en même temps et au même lieu, quatre autres TERRAINS situés à l'encoignure des rues St. Jacques et St. Jean-Baptiste, faubourg Annonciation; ces terrains sont de différentes dimensions, tel qu'on le verra sur le plan exposé à la Bourse.

Conditions: pour les quatre premiers terrains, un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans.

Pour les quatre derniers, un quart comptant et le reste en portions égales payables les 25 novembre 1832, 1833 et 1834, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque. 19 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 22 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, cette belle Propriété formant les angles des rues Tchoupitoulas, La Course, et des Religieuses, au faubourg de La Course, et d'une forme irrégulière, ayant sur la ligne supérieure 171 pieds, 100 pieds sur la rue Tchoupitoulas; 130 pieds 10 pouces sur la rue de La Course, et 120 pieds sur la rue des Religieuses; toutes, mesures françaises; avec les édifices qui s'y trouvent, consistant en une maison avec cuisine. Le sol est très-élevé, et on peut former quatre terrains de cette propriété, lesquels pourraient avoir leur façade à la rue de La Course ou aux autres rues, tel qu'on pourra le voir par le plan exposé à la Bourse.

Conditions: Un cinquième comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 22 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, deux ESCLAVES, savoir: Tanns, âgée d'environ 11 ans, servante de maison, garantie; Harrison, âgé de 25 ans, bon travailleur et économe à travailler à bord des bateaux-à-vapeur. On ne garantit que les titres. Les conditions seront connues au moment de la vente. 17 mars

PAR F. DUTILLET.

LUNDI, 26 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse, à midi,

UNE JOLIE MAISON de quatre appartements, galerie derrière, et deux petits cabinets bâtie en bois; la maison est élevée de quatre pieds de terre, et a une cuisine, un puits &c. Elle est située à environ 250 pieds du fleuve, sur le terrain No. 9, de 60 pieds sur 120, situé au faubourg Montreuil et faisant face à la rue Elmire.

Conditions: Un quart comptant; le reste à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Runel Corna, au moulin de M. Duralde. 13 mars—12

FAUBOURG WASHINGTON
Augmenté.
HEWLETT ET RASPILLER,

VENDRONT incessamment à l'encan, la propriété de M. Alexandre Lesseps, divisée en terrains et dont la situation déjà si avantageusement connue n'exige aucune autre recommandation. Les personnes qui ne purent réaliser leurs désirs dans l'achat de Terrains, à la vente remarquable qui eût lieu vendredi dernier, et sur lesquels, depuis lors de beaux bénéfices ont déjà été faits, auront une nouvelle occasion de se procurer à des prix modérés, des emplacements utiles à l'industrie, ou convenables à des résidences agréables à peu de distance du quarré de la ville et dans un quartier qui marche à pas de géant vers la prospérité qui lui assigne sa localité.

Le propriétaire s'empresse de faire connaître que, par suite d'un arrangement qui vient d'être conclu, son voisin M. Salkeld, consul anglais, a consenti à l'ouverture immédiate de quelques unes des rues traversales, et plus tard de toutes les autres, qui établiront une liaison avec la propriété vendue vendredi, 2 du courant.

Des avis plus détaillés seront donnés sous peu, par voie de journaux et d'affiches, et indiqueront les conditions et le jour de la vente.

☞ Tous ces terrains sont situés en face d'une batture de 150 pieds. 7 mars—☞

EN débarquement de la Lise & Aimee, venant de Bordeaux.

10 balles couvertures 3 points: 12 barriques vin rouge, vieux, St. Estèphe; 24 tierçons vinaigre blanc, qualité supérieure; 28 caisses grand vin, château Laffitte; 46 do. grand vin, château Léoville; 6 tierçons vin blanc, Haut Barsac, à vendre par
21 fév T. NICOLET & CO.

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par
8 fév LINCOLN & GREEN.